

Un débat historique : les causes de la Première Guerre mondiale

COURS p. 186-187

Quelles sont les causes de la guerre ? L'Allemagne en est-elle la seule responsable ? C'est ce qu'affirme, en 1919, l'article 231 du traité de Versailles qui l'oblige en conséquence à payer aux vainqueurs de lourdes réparations. Cette question anime les débats entre historiens et dans l'espace public depuis l'entre-deux-guerres, constituant un enjeu mémoriel et historique important à l'échelle européenne.

Pourquoi les causes de la Première Guerre mondiale sont-elles une question mémorielle et politique ?

1 Des interprétations historiques qui évoluent

En désignant officiellement l'Allemagne comme « l'agresseur », l'article 231 du traité de Versailles, en 1919, semble fixer pour la postérité la responsabilité du déclenchement de la guerre [...]. En France, l'ouvrage majeur a été celui de Pierre Renouvin : sur le déroulement et l'enchaînement exact des faits au cours de l'été 1914, on n'a guère fait mieux depuis. Pourtant, Renouvin n'a jamais été traduit en allemand ! Certes, son ouvrage conforte la thèse de la responsabilité allemande : l'Allemagne déclare la guerre parce que le plan Schlieffen¹ nécessite de déclencher les hostilités avant que la mobilisation russe ne soit achevée. [...]

Ce n'est que dans les années 1930 que d'autres historiens « sérieux » commencent à s'emparer de la question. [...] Dès 1932, Pierre Renouvin lui-même a signé un article fameux dans la *Revue historique*, dans lequel il admet qu'on ne peut parler de « responsabilité unilatérale » [...]

En 1961, la publication de l'ouvrage de Fritz Fischer² change complètement la vision qui prévalait dans les années 1950. Pour lui, il existe une filiation directe entre la Seconde Guerre mondiale et le militarisme allemand, entre le nazisme et le régime autoritaire du Kaiser [...]. [Il] estime que l'Allemagne a sciemment déclenché la guerre [...]. Cette analyse correspond au sentiment de culpabilité qui pèse alors sur toute la génération allemande des années 1960 – la mienne – qui rejette les explications que leurs aînés essaient de trouver au triomphe du nazisme et à la Seconde Guerre mondiale.

Gerd Krumeich, « Les deux camps ont rempli la poudrière », *Le Monde*, 11 mars 2014.

1. Plan d'attaque de la France mis au point au début du XX^e siècle.
2. Traduit en français sous le titre : *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale*.

Gerd Krumeich est un historien allemand, bilingue, spécialiste de la Première Guerre mondiale.

→ Quels différents moments d'interprétation historique des causes de la guerre Gerd Krumeich énonce-t-il ?

Le regard d'un historien



Une preuve excellente que l'on aurait tort d'avoir trop confiance aux paroles pacifiques de Guillaume II.

2 L'Allemagne et la guerre vues de France

Le Pèlerin est un journal catholique et conservateur. Dès les années 1900, il dénonce la volonté guerrière de l'empereur allemand Guillaume II. Achille Lemot, « Chant de paix, œuvre de guerre », *Le Pèlerin*, 13 septembre 1908.

→ Comment l'idée d'une volonté guerrière allemande est-elle affirmée dans cette une ?

3 La controverse Fischer (1961-1963)

Dans son livre *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale* publié en 1961, le professeur Fritz Fischer¹, professeur d'histoire médiévale et moderne à l'université de Hambourg, dépeint le chancelier Bethmann Hollweg comme un homme politique qui, en juillet 1914, « prit consciemment le risque d'une guerre mondiale » afin de créer un empire allemand en Europe centrale qui irait jusqu'à intégrer les pays baltes, la Pologne, l'Autriche, les Balkans, la France, la Belgique, les Pays-Bas et la Scandinavie. [...] Presque en même temps que le livre de Fischer *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale*, une étude du professeur Egmont Zechlin, également professeur d'histoire médiévale et moderne à Hambourg, paraît dans la revue *Das Parlament* [...]. Alors que Bethmann apparaît chez Fischer comme un homme de pouvoir déterminé, Zechlin le dépeint comme un fervent défenseur de la paix qui, au final, a échoué.

La controverse des deux professeurs de Hambourg a entre temps mobilisé la quasi-totalité de l'élite des historiens allemands.

« La responsabilité de la guerre », *Der Spiegel*, 21 août 1963, n° 34.

1. Historien allemand (1908-1999) qui, en 1961, démontre la responsabilité de l'empire allemand dans le déclenchement de la guerre.

→ Pourquoi le livre de Fischer crée-t-il une polémique en Allemagne ?

EN AUTONOMIE VERS LE BAC

Mise en relation des documents

1. Quelles ont été les interprétations successives de la responsabilité allemande dans le déclenchement de la guerre ? docs 1 et 3
2. En quoi l'évolution du débat historique sur les causes de la guerre témoigne-t-il d'un nouveau rapport de la société allemande à son passé ? docs 1 et 4

BAC Vers l'écrit ▶ Étude critique de documents

Sujet : « Les enjeux politiques des causes de la Première Guerre mondiale »

Relevez dans les documents 3 et 4 les différentes positions des historiens sur les causes de la guerre.

4 Les relations de la société allemande à son passé

Le regard d'une historienne

Le succès des thèses révisionnistes¹ auprès du grand public s'insère dans un changement [...], la « redécouverte de la nation », accéléré par la chute du Mur et particulièrement visible depuis une dizaine d'années. Probablement accentué par le poids économique de l'Allemagne sur la scène européenne et mondiale, ce processus s'accompagne d'une part d'une résurgence de la fierté nationale. [...] D'après un sondage de l'institut Forsa mené en janvier 2014, 59 % des Allemands sont convaincus de l'absence de responsable principal dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Selon Arndt Weinrich², « le succès des *Somnambules* s'inscrit [...] incontestablement dans le contexte de l'émergence d'une Allemagne décomplexée affranchie en quelque sorte du fardeau de la culpabilité comme leitmotiv³ de l'histoire nationale aux XIX^e et XX^e siècles ». [...] Les débats sur la responsabilité du Reich dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale [...] ont servi d'arguments politiques en faveur d'un réajustement de la place de l'Allemagne dans le monde.

Béatrice Zunino, « Le centenaire de 1914 en Allemagne : quelle mémoire pour la Première Guerre mondiale ? », *Allemagne d'aujourd'hui*, n° 211, 2015/1.

1. Thèses qui entendent « réviser » l'interprétation dominante.
2. Historien allemand travaillant sur les guerres.
3. Idée qui revient sans cesse.

Béatrice Zunino est historienne, experte en histoire de la civilisation allemande.

→ Comment expliquer l'acceptation enthousiaste par les Allemands de la thèse de Christopher Clark ?

CONTEXTE

Les Somnambules

En 2013, l'historien australien Christopher Clark publie *Les Somnambules*, un ouvrage sur les causes de la Première Guerre mondiale. Il y affirme une responsabilité collective et minimise la responsabilité allemande. Il insiste sur le rôle de la Serbie et surtout de tous les dirigeants européens qui se sont dirigés vers la guerre comme « des somnambules ».

Montrez en quoi il s'agit aussi d'une question politique pour chacune des époques. Rédigez ensuite un plan détaillé pour cette étude.

BAC Vers le grand oral

Préparez un support à remettre au jury pour présenter en 5 minutes une chronologie des interprétations des causes de la Première Guerre mondiale.

- ▶ À partir des documents, identifiez 3 ou 4 périodes.
- ▶ Établissez une chronologie des différents moments d'interprétation et commentez-les en quelques lignes.
- ▶ Vérifiez que votre chronologie est claire : demandez à un autre élève de faire la présentation à partir de votre document.

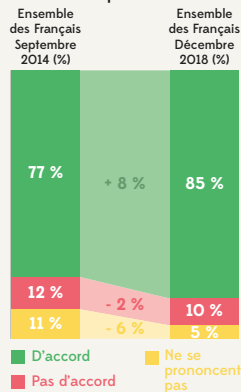
Un devoir universel de mémoire (des années 1970 à nos jours)

- JALON p. 222-223
- JALON p. 224-225
- JALON p. 226-227
- POINTS DE VUE p. 228-229



Podcast Cours à écouter

« Est-il important d'enseigner la Shoah aux jeunes générations afin d'éviter que cela ne se reproduise ? »



Source : IFOP pour la Fondation Jean-Jaurès, décembre 2018.

VOCABULAIRE

Crime contre l'humanité : voir p. 182

Devoir de mémoire : expression qui se diffuse dans les années 1990, désignant l'obligation morale de commémorer les victimes d'un événement dont la connaissance et la transmission sont jugées nécessaires pour tirer les leçons du passé.

« Justes » : titre attribué depuis 1953 par le mémorial Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives (« Justes parmi les nations ») ayant sauvé des juifs de l'extermination nazie. Plus de 4 000 Français l'ont reçu à ce jour.

En quoi la Shoah a-t-elle fait naître l'exigence d'un devoir de mémoire ?

I Le siècle des génocides

A La mémoire prédominante de la Shoah

Depuis les années 1970, la commémoration des victimes de la Shoah prend le pas sur celle des combattants et des résistants de la Seconde Guerre mondiale. À l'initiative du Conseil de l'Europe (2002), puis de l'ONU (2005), une Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste est célébrée le 27 janvier, date anniversaire de la libération d'Auschwitz. Ce camp est lui-même devenu le haut lieu d'un « tourisme mémorial » [2 millions de visiteurs en 2018].

La mémoire de la Shoah s'est mondialisée et américanisée. En 1977, la série télévisée américaine *Holocaust*, croisant le destin de deux familles dans l'Allemagne nazie, connaît des audiences spectaculaires aux États-Unis et en Allemagne. Le film de Steven Spielberg, *La Liste de Schindler* (1993), est vu par 65 millions de foyers américains à la télévision en 1997 : c'est la plus forte audience réalisée par un programme non sportif aux États-Unis.

Jalon p. 226-227

B Le génocide des Tsiganes : la catastrophe invisible

Les Tsiganes ont éprouvé plus de difficultés à obtenir la reconnaissance de « leur » génocide. À l'initiative du Conseil central des Sinti et des Roms, créé en Allemagne en 1982, le chancelier Helmut Schmidt reconnaît que les Tsiganes ont été victimes d'un génocide, ce que certains historiens contestaient encore. Un mémorial aux Sinti et Roms d'Europe assasinés est inauguré à Berlin en 2012.

Jalon p. 222-223

Les ouvrages consacrés à l'histoire du génocide des Tsiganes sont cependant encore peu nombreux. En France, il faut attendre 2016 pour que, par la voix du président de la République François Hollande, la France reconnaisse ses responsabilités dans l'internement des Tsiganes durant la Seconde Guerre mondiale. À cette occasion, une stèle commémorative est inaugurée à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), où 4 000 Tsiganes furent internés de 1940 à 1946.

II De la reconnaissance à la repentance

A Les responsabilités de l'État français

Les gouvernants français ont longtemps refusé de reconnaître la responsabilité de l'État français dans la déportation des juifs. François Mitterrand a ainsi toujours considéré que la République n'était pas responsable des actes du régime de Vichy. Il est toutefois le premier président à assister, le 16 juillet 1992, à la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv.

En 1995, Jacques Chirac lève les ambiguïtés du discours officiel. À l'occasion de la commémoration de la rafle, il déclare que « la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable ». Mais il évoque également les Français qui ont sauvé des vies juives, les « Justes parmi les nations », dont la mémoire est honorée désormais le 16 juillet.

Points de vue p. 228-229

B Réparations et indemnisations

Des gestes de repentance symboliques ont été adressés aux victimes de la Shoah. Premier chancelier allemand à se rendre en Pologne, en 1970, Willy Brandt s'agenouille devant le mémorial aux résistants juifs du ghetto de Varsovie. Dans un « acte de repentance » en 1998, l'Église catholique reconnaît ses responsabilités dans la diffusion de l'antisémitisme.

Les associations juives se sont mobilisées pour que soient jugés les criminels nazis et leurs complices. C'est le but de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, fondée par Beate et Serge Klarsfeld en 1979. Les procès pour crimes contre l'humanité en France, notamment celui du haut fonctionnaire Maurice Papon en 1997, établissent la complicité d'une partie de l'administration française dans les déportations.

Bien après la RFA, les banques suisses ont dû, sous la pression des États-Unis, restituer les fonds ayant appartenu à des juifs disparus. À la suite du rapport de la commission Mattéoli sur la spoliation des juifs de France, en 2000, le gouvernement français institue des indemnisations pour les orphelins des juifs déportés. La Fondation pour la mémoire de la Shoah est alors créée, présidée par Simone Veil.

III Transmettre la mémoire des génocides

A Historiens et témoins

La Shoah et sa mémoire sont devenus des objets d'histoire à part entière. En 1961, l'historien américain Raul Hilberg eut du mal à publier sa thèse sur *La Destruction des juifs d'Europe*, devenue depuis une référence sur le sujet. De nos jours, plus d'une centaine d'institutions se consacrent à l'étude de la Shoah rien qu'aux États-Unis.

Chercheurs et enseignants disposent à présent d'innombrables témoignages publiés ou enregistrés. Les survivants eux-mêmes ont été de plus en plus sollicités pour intervenir dans les écoles. Le cinéaste Steven Spielberg lance en 1994 la Fondation pour l'histoire visuelle des survivants de la Shoah : 50 000 interviews de survivants ont été collectées depuis dans 56 pays.

B Pourquoi se souvenir ?

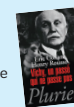
Le devoir de mémoire s'est imposé contre l'antisémitisme et le négationnisme. L'enseignement de la Shoah participe ainsi de l'éducation à la citoyenneté. Les appels répétés au devoir de mémoire n'ont toutefois empêché ni la résurgence de l'antisémitisme, ni de nouveaux crimes de masse en ex-Yougoslavie ou au Rwanda.

Histoire T^e Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux (thème 4)

La mémoire de la Shoah offre néanmoins un modèle à toutes les victimes en quête de réparation historique. En 1998, les Arméniens ont obtenu des autorités françaises la reconnaissance officielle du génocide de 1915. En 2001, la loi Taubira qualifie l'esclavage de crime contre l'humanité.

FICHES DE LECTURE

Michael Stewart, « Une catastrophe invisible. La Shoah des Tsiganes », revue *Terrain* n° 54, mars 2010. L'anthropologue analyse pourquoi le génocide dont les Tsiganes ont été les victimes a été longtemps occulté dans la mémoire européenne. <https://journals.openedition.org/terrain/13989>



Éric Conan, Henry Rouso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Pluriel, 2013, chap. 1 « Le Vél' d'Hiv ou la commémoration introuvable ». Une analyse, entre autres, des polémiques provoquées en France au sujet de la commémoration de la rafle du Vél' d'Hiv.

VOCABULAIRE

Négationnisme : négation de l'existence des chambres à gaz et du génocide des juifs par ceux qui prétendent « réviser » l'histoire et se qualifient eux-mêmes de « révisionnistes ».

Rafle du Vel d'Hiv : arrestation par la police française de 13 152 juifs vivant en région parisienne les 16 et 17 juillet 1942. Ils furent regroupés à Paris au vélodrome d'Hiver, puis transférés à Drancy, d'où ils furent déportés à Auschwitz.

Repentance : acte par lequel une institution (État, Église...) reconnaît officiellement une faute commise dans le passé.

Sinti et Roms : nom des deux principales communautés regroupant les Tsiganes, cette dernière appellation ayant en Allemagne une connotation péjorative qu'elle n'a pas en France.

RESSOURCES



Claude Lanzmann, *Shoah*, 1985. Film documentaire de 570 min, constitué pour l'essentiel de témoignages de survivants. Il existe une version composée de 6 extraits (173').



« L'Internement des Nomades. Une histoire française (1940-1946) », site d'une exposition présentée au Mémorial de la Shoah à Paris. Elle retrace le drame des 6 700 Nomades internés en France de 1940 à 1946. <http://expo-nomades.memorialdelashoah.org/expositions.html>



Philippe Picard, *Klaus Barbie, un procès pour mémoire*, 2017, 1 h 11'. Documentaire à partir des images filmées du premier procès pour crime contre l'humanité en France. www.ina.fr/video/CPD17003390/klaus-barbie-un-proces-pour-memoire-video.html

Ressources complémentaires